

Entretien avec Jean-Pierre Sueur*

La ville a-t-elle encore un avenir ?

LE COURRIER / Tous les espaces de la ville ne sont pourtant pas équivalents...

Non, mais tous les espaces doivent avoir leur chance. Aujourd'hui, l'urbain est multipolaire avec un centre, des faubourgs, des périphéries. Aucun de ses éléments ne doit être dévalorisé. Il est donc plus intéressant de travailler à l'échelle de l'agglomération avec plusieurs centralités. Ce qui pousse à inventer la ville des nouvelles mobilités, celle qui permet à chaque citoyen d'être citoyen de tout l'espace urbain.

LE COURRIER / Où mettez-vous le citoyen dans la ville du XXI^e siècle ?

Le citoyen, la société sont au cœur du projet de ville. Il y a un terme que j'aime beaucoup, celui d'urbanité. Il renvoie aussi bien au bâti qu'aux relations entre êtres humains. Il s'agit en somme de définir une nouvelle urbanité.

LE COURRIER / Ce citoyen n'a-t-il pas droit aussi à une expression politique au niveau de l'agglomération ?

Oui, bien sûr. Je suis très attaché à l'idée d'une élection au suffrage universel de l'assemblée d'agglomération. C'est une évolution que l'AMGVF a proposée dès 1994. D'autre part, voter au niveau des cantons dans les grandes villes ne signifie rien. Le canton n'y est pas un niveau vivant. Je propose donc d'avoir une représentation des communautés de communes et des agglomérations au sein du département, ce qui irait dans le sens d'un aménagement du territoire fort et cohérent.

LE COURRIER / Les esprits sont-ils mûrs pour une telle évolution ?

En 1992, on n'en parlait pratiquement pas. En 2000, c'est un sujet récurrent. Les esprits mûrissent. Prenez l'exemple des communautés de villes, qui ont échoué. A l'époque, la taxe professionnelle unique faisait peur. Et comparez avec le succès des communautés d'agglomération. En 7 ans, tranquillement, la révolution de l'intercommunalité a débuté. Et les outils suivent ! La loi solidarité et renouvellement urbains est l'un d'eux.

LE COURRIER / Quelles sont les réformes de la fiscalité qui permettraient d'amorcer une nouvelle étape de la décentralisation ?

Je suis très attaché à un impôt économique local. Je suis contre une évolution selon laquelle une part toujours croissante des ressources des collectivités provient du budget de l'Etat. C'est agir à l'encontre de la décentralisation ou de la liberté des collectivités locales : depuis la révolution française, la levée de l'impôt revient aux élus du suffrage universel. Depuis dix ans, nous manquons de courage pour réformer la fiscalité locale.

Il faudrait aller vers une spécialisation des impôts par niveaux. Avec le succès des communautés d'agglomération, dotées de compétences en développement et en aménagement, il serait pertinent que la taxe professionnelle leur revienne. Les communes percevraient le foncier bâti et la taxe d'habitation. Reste à trouver un prélèvement spécifique pour les départements et les régions.

LE COURRIER / La loi SRU sera-t-elle capable de faire progresser l'intercommunalité ?

Le plan local d'urbanisme et le schéma de cohésion territoriale vont permettre de maîtriser l'occupation des sols, l'étalement urbain. Il manque cependant un outil efficace pour traiter les entrées de ville. Je rêve d'une grande loi, comme la loi Malraux, pour reconquérir ces territoires. Mais il est évident que la loi seule ne pourra rien sans la volonté politique des élus. Les élus doivent avoir un projet harmonieux pour leur ville.

LE COURRIER / Vous pensez donc qu'un élu peut agir sur la forme de la ville...

Bien sûr. Je ne pense pas que la ville émerge spontanément. L'histoire montre qu'elle a toujours été le résultat d'un dessin, d'une conception d'ensemble. J'irai même plus loin. La ville est le fruit d'un projet et de l'exercice de la liberté. La ville a toujours été l'espace de la liberté. La nouvelle urbanité doit être le cadre de cette liberté.

Propos recueillis par Martine Kis

* Jean-Pierre Sueur est maire d'Orléans, président de l'Association des maires de grandes villes et ancien ministre des Collectivités locales. Il est l'auteur de « Changer la ville. Pour une nouvelle urbanité » (éditions Odile Jacob)



Pour Jean-Pierre Sueur, la ville a assurément un avenir. Mais pour la changer, pour la renouveler, il faut, selon lui, commencer à travailler à la ville du XXI^e siècle, en intervenant sur l'ensemble du tissu urbain.

LE COURRIER / Cela signifie-t-il qu'il faut renouer avec la période des grandes constructions d'après guerre ?

Certainement pas. Il ne faut plus créer une ville ex nihilo. La grande erreur d'après guerre a été les grands ensembles. Dorénavant, il faut renouveler la ville à partir d'elle-même. Il faut construire et reconstruire en lien avec les entités urbaines existantes. La notion de continuité est importante. Autre élément : la plurifonctionnalité. Le XX^e siècle lègue des villes faites de patchworks d'espaces monofonctionnels, de morceaux posés les uns à côté des autres : les quartiers de logements, le campus, les commerces, la zone de loisirs, les entreprises... Or, une ville ne peut pas fonctionner avec des spécialisations excessives. Il en va de même avec le logement, où la mixité doit régner.